

## Evolutions et tendances

### A. EVOLUTION (2009-2011) SELON LE TYPE DE STATUT ET PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ASSUJETTIS EN ACTIVITE PRINCIPALE

Au 31 décembre 2011, 35.981 conjoints aidants (CAI) étaient affiliés. Cela représente une diminution de 2.139 unités par rapport à l'année précédente. Les deux catégories (mini- et maxi-statut) ont connu une perte.

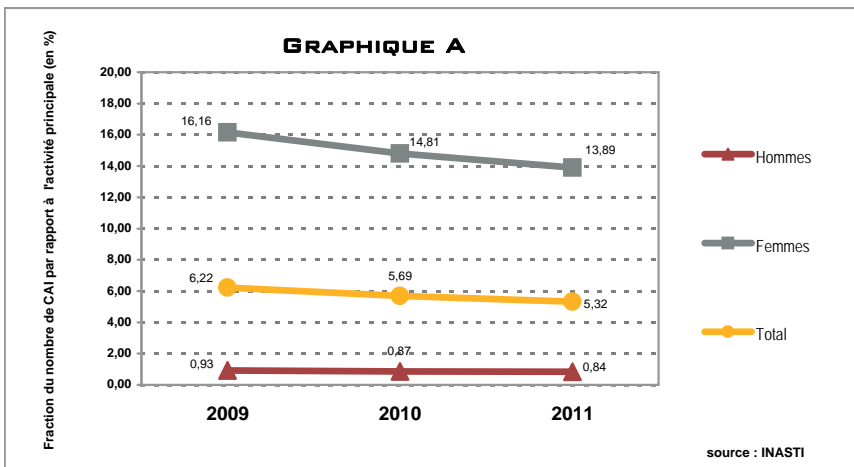
Le mini-statut est le plus petit groupe avec 10.476 unités ou 29,12 %. Le maxi-statut compte 25.505 affiliés ou 70,88 %.

32.242 CAI (89,61 %) sont des femmes ; seulement 3.739 CAI (10,39 %) sont des hommes.

Années (31/12)	Mini-statut			Maxi-statut			Total		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
<b>2009</b>	836	13.082	13.918	3.164	24.118	27.282	4.000	37.200	41.200
<b>2010</b>	714	11.287	12.001	3.111	23.008	26.119	3.825	34.295	38.120
<b>2011</b>	632	9.844	10.476	3.107	22.398	25.505	3.739	32.242	35.981

Années (31/12)	Nombre CAI			Nombre d'assujettis en activité principale			Fraction en pourcentage des CAI par rapport aux assujettis en activité principale		
	H	F	Tot.	H	F	Tot.	H	F	Tot.
<b>2009</b>	4.000	37.200	41.200	431.868	230.171	662.039	0,93	16,16	6,22
<b>2010</b>	3.825	34.295	38.120	438.173	231.553	669.726	0,87	14,81	5,69
<b>2011</b>	3.739	32.242	35.981	444.015	232.135	676.150	0,84	13,89	5,32

La fraction, exprimée en pourcentage, du nombre de CAI (total mini- et maxi-statut) par rapport au nombre total des activités principales, est représentée dans le graphique ci-dessous :



Il ressort par ailleurs du graphique que les pourcentages en 2011 sont inférieurs à ceux de l'année précédente. La proportion des femmes CAI est logiquement la plus grande (13,89 % en 2011 ; 14,81 % en 2010 et 16,16 % en 2009). Les hommes CAI représentent moins de 1 % du total des hommes en activité principale (0,84 % en 2011 ; 0,87 % en 2010 et 0,93 % en 2009).

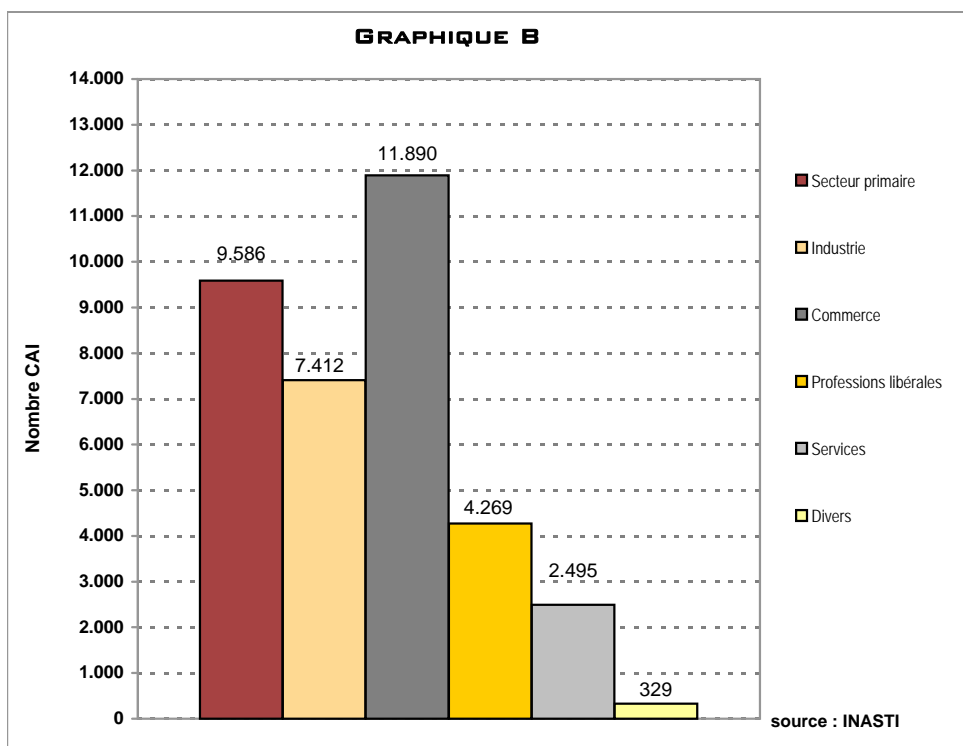
## B. NOMBRES PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Des 35.981 CAI, environ un tiers (33,05 %) travaille dans le commerce. Le secteur primaire suit en deuxième position avec plus d'un quart du total des CAI (9.572 personnes ou 26,60 % dans l'agriculture et 14 ou 0,05 % dans la pêche).

Après, on retrouve l'industrie (7.412 ou 20,60 %), les professions libérales (4.269 ou 11,86 %) et les services (2.495 ou 6,93 %).

Année (31/12)	Agriculture	Pêche	Industrie	Commerce	Professions libérales	Services	Professions diverses	Total
2011	9.572	14	7.412	11.890	4.269	2.495	329	35.981
	26,60	0,05	20,60	33,05	11,86	6,93	0,91	100,00

Illustration graphique :

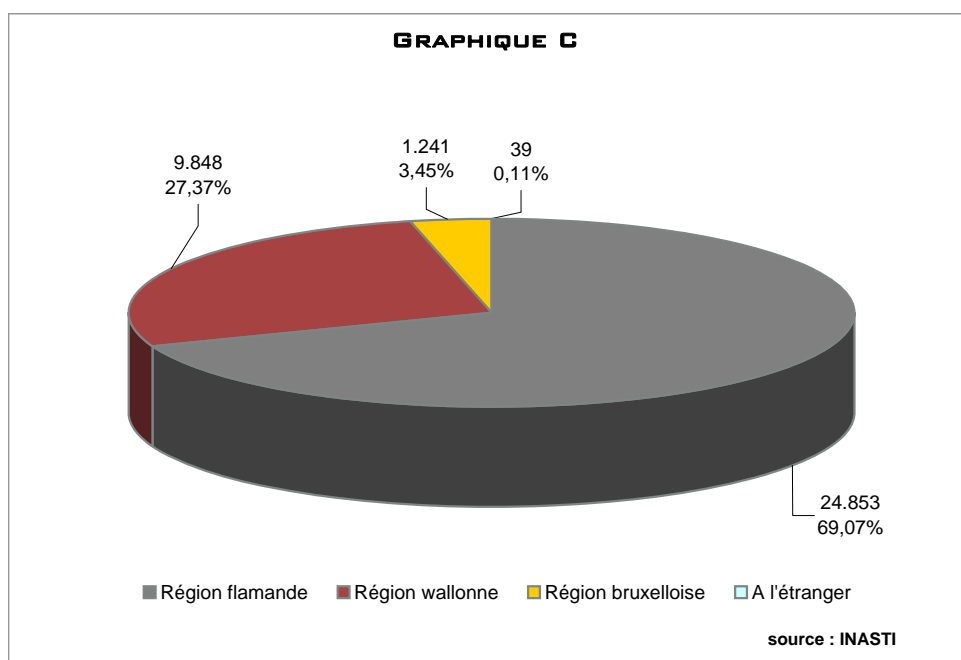


### C. REPARTITION PAR REGION

La ventilation par région nous montre que pratiquement 7 CAI sur 10 (69,07 %) ont leur domicile en Flandre. 9.848 CAI (27,37 %) sont domiciliés dans la Région wallonne, tandis que la Région bruxelloise ne compte même pas 4 % (soit 3,45 %) du total. Enfin, environ un CAI sur mille a son domicile hors de la Belgique.

Année (31/12)	Région flamande	Région wallonne	Région bruxelloise	A l'étranger	Total
2011	24.853	9.848	1.241	39	35.981
	69,07	27,37	3,45	0,11	100,00

*Illustration graphique :*

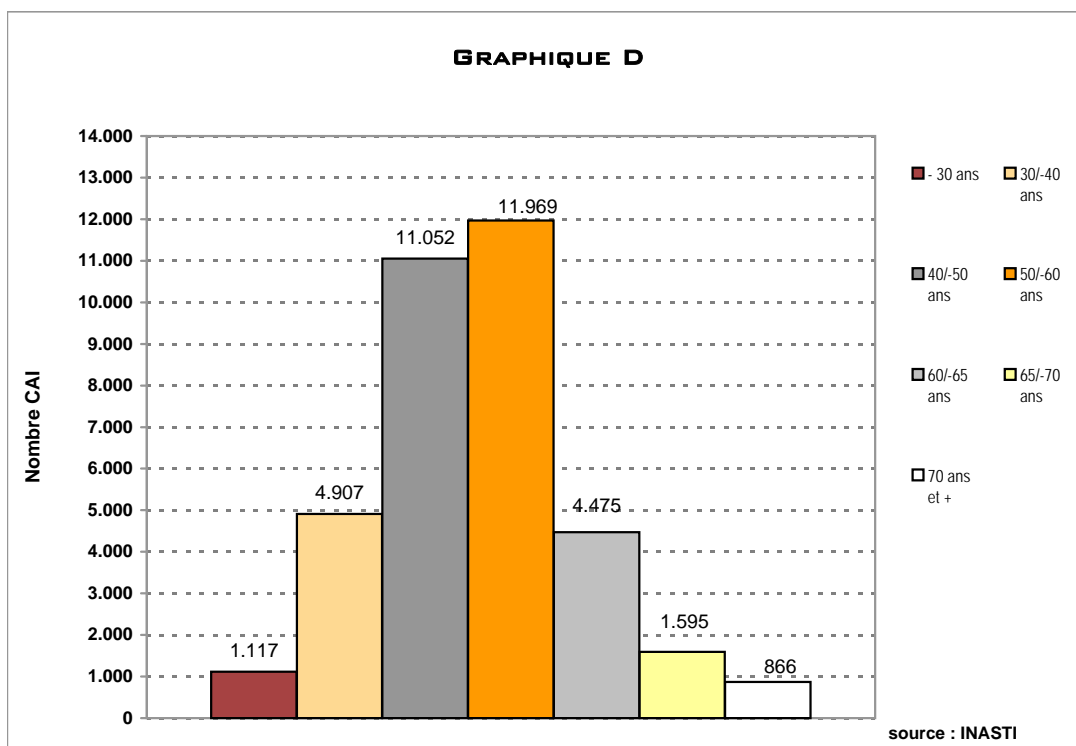


## D. REPARTITION SELON L'AGE

Seuls 3,10 % des CAI ont moins de 30 ans. Environ un sur sept (13,64 %) se retrouve dans la catégorie d'âge de 30 à 39 ans. Il y a pratiquement autant de quadragénaires (11.052 ou 30,72 %) que de quinquagénaires (11.969 ou 33,26 %). Dans la classe de 60 à 64 ans, il y a 4.475 CAI (12,44 %). Les autres, soit à partir de 65 ans et plus, représentent encore 6,84 % du total.

Année (31/12/2011)	- 30 ans	30/40 ans	40/50 ans	50/60 ans	60/65 ans	65/70 ans	70 ans et +	Total
<b>Total</b>	1.117	4.907	11.052	11.969	4.475	1.595	866	35.981
	3,10	13,64	30,72	33,26	12,44	4,43	2,41	100,00
<b>Hommes</b>	141	688	1.329	1.104	338	76	63	3.739
	3,77	18,40	35,54	29,53	9,04	2,03	1,69	100,00
<b>Femmes</b>	976	4.219	9.723	10.865	4.137	1.519	803	32.242
	3,03	13,09	30,16	33,69	12,83	4,71	2,49	100,00

Illustration graphique :



Chez les hommes, la plupart des CAI sont regroupés dans la classe d'âge de 40 à 49 ans (1.329 ou 35,54 %). Chez les femmes, la plupart des CAI se retrouvent dans la classe d'âge de 50 à 59 ans (10.865 ou 33,69 %).